

CANDIDATURE SECTION SPORTIVE EQUITATION

Etat civil du candidat

Nom Prénom
Né(e) le Sexe F M
Adresse.....

Situation Scolaire

Etablissement scolaire actuel
Classe actuelle
 Anglais Allemand Espagnol Italien

Niveau équestre

Galop : ou Débutant :

Représentant(s) légal(aux)

Représentant légal
Représentant légal
☎ ☎
e-mail
Date Signature(s) responsable(s)

Motivations de l'élève :

Profil de l'élève :

Aucun dossier incomplet ne sera accepté : à faire compléter par vos soins.

Avis du Professeur d'EPS :
.....
.....
Fait à , le .. / .. /2023 Signature

Avis du Professeur Principal :
.....
.....

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu démontré
Respecte le matériel et les règles de sécurité			
S'intègre dans un groupe			
S'investit dans le travail			
Fait preuve de motivation			

Fait à , le .. / .. /2023 Signature

QU'EST-CE QU'UNE SECTION SPORTIVE

En plus des horaires obligatoires de l'emploi du temps, les élèves pratiquent, pendant le temps scolaire, l'activité de la section sportive.
La coordination de la section est assurée par un enseignant du lycée.
L'encadrement sportif est assuré par un cadre titulaire du diplôme d'état, issu du club partenaire de la section.

LES OBJECTIFS

- Proposer aux élèves de progresser et d'acquérir de nouvelles connaissances, capacités et attitudes dans l'activité sportive de la section en leur offrant un temps de pratique supplémentaire.
- S'engager dans une formation de jeune officiel.
- Améliorer l'estime de soi et le sentiment de réussite.
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à une pratique autonome ou en petit groupe, pour évoluer en sécurité.
- Découvrir et acquérir de nouvelles connaissances liées au milieu forestier ainsi qu'aux activités de pleine nature, afin de former un citoyen cultivé, éclairé et sensible à la protection de son environnement.

ORGANISATION

- Les entrainements se dérouleront les **vendredis après-midi** pour la partie équitation au Centre équestre de La Grange Puton et en semaine pour la partie hippologie au lycée.
- Les élèves se rendront seuls **à pied** au Centre équestre (25-30min)
- Deux groupes de niveau de pratique équestre seront formés.
- 18 places sont disponibles dans la section sportive Equitation, réparties entre la 2nde, Première et Terminale.

CONDITIONS

- Avoir un dossier scolaire satisfaisant.
- Être en bonne forme physique.
- Être retenu après l'entretien de sélection.
- Être en possession **d'un casque homologué pour l'équitation**. (À partir de 30 euros)
- Adhérer à l'association sportive du lycée et se licencier à l'UNSS. (Carte jeun 'Est)
- Participer à certaines compétitions UNSS.
- **Participation globale demandée aux familles : 90€ pour l'année (ou 30€ par trimestre).**

SUIVI MEDICAL

- Un certificat médical attestant la non contre-indication à la pratique de l'équitation dans le cadre de la section sportive sera exigé. Celui-ci devra être daté de moins de trois mois. Cet examen médical est à la charge des familles.

INSCRIPTION

- Rendre au lycée pour le **26 mai 2023** le dossier de candidature ci-joint : à déposer à Mme Galmiche, secrétariat élèves.
- Une convocation à l'entretien de sélection sera envoyée, le cas échéant. Celui-ci aura lieu le mercredi 7 juin 2023 à partir de 10h00.

CLUB SPORTIF DE LA SECTION

- Centre équestre de La Grange Puton à Remiremont

RENSEIGNEMENTS



Lycée André Malraux
Tel. : 03.29.62.49.23
Mel : ce.0880153@ac-nancy-metz.fr
13 rue de l'épinette 88200 Remiremont



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LYCEE ANDRE MALRAUX - REMIREMONT

RENTREE 2023-2024

DOSSIER DE CANDIDATURE
SECTION SPORTIVE
EQUITATION

A rendre à Mme Galmiche, secrétariat du lycée **MALRAUX** pour le **26 mai 2023**

Aucun dossier incomplet ne sera accepté : à compléter et faire compléter par vos soins.

**SECTION
SPORTIVE
SCOLAIRE
EQUITATION**

